



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

**Dans ce numéro :**

Une vente aux enchères autour de l'Olympisme	2
Une ironie de l'histoire olympique	2
Annecey 2018	2
Pyeongchang grandissime favori	2
Hors saison, le cyclisme fait l'actualité	3
Contador blanchi	3
Circulaire Fillon du 18 Janvier 2010	4
Le rôle du trésorier	4
Handball: itinéraire d'un enfant surdové	5
Championnat du Monde ski alpin	6
Des fraises à Noël	6
La sécurité n'a pas de prix	6
Le Parkour, sport urbain, fait son apparition	6
ARJEL	7
Aides au haut niveau et exonérations fiscales	7
L'intégration par le sport en question	7
L'année Européenne du Bénévolat	8
Roland Garros	8
Chantal Jouanno aime le foot	8
La saga du foot	8
Echos 94	9

Les politiques et le sport

Au moment d'écrire cet édit, j'ai eu le vertige de la page blanche, et j'ai trouvé par un pur hasard, ce fait divers qui a retenu mon attention, car il n'était pas si anodin que l'on puisse le penser. Notre ministre Chantal JOUANNO qui avait déclaré que des joueurs comme Franck RIBERY ou Patrice EVRA n'avaient plus leur place dans l'équipe de France de Football, s'est fait tacler, selon la presse, par les dirigeants de cette fédération.

On peut penser que, les fédérations étant de type 1901, il n'appartient pas à Madame JOUANNO, fut-elle ministre des sports, de formuler des avis ou recommandations à un dirigeant ou à un sélectionneur. Ce principe que l'on peut défendre, et je n'ai pas l'intention d'y porter atteinte en tant que président du Comité Olympique et Sportif du Val de Marne, interpelle quelque peu. On peut quand même s'indigner du comportement de sportifs qui portent le maillot tricolore, et cela a été largement fait, on ne va pas y revenir.

Dernièrement Madame Chantal JOUANNO a déclaré que le sport appartenait aux sportifs, ce à quoi je réplique qu'il appartient à tous les français au même titre que la culture. Le fait de s'indigner de certains comportements n'est pas nouveau, même si cela est à la mode. On constate par exemple que Stéphane Hessel a vendu 1,2 millions d'exemplaires de son livre *Indignez-vous* en l'espace de quatre mois. Du reste, a-t-on oublié que Madame Marie Georges Buffet avait jeté un pavé dans la mare au cours du Tour de France Cycliste de 1998, et cela à cause du dopage ? Ceci fit grand bruit à l'époque. Plus récemment, Jean François Lamour, quand il était ministre des sports, épingla la Fédération Française des Sports de Glace pour une mauvaise gestion qui avait conduit à des dérives condamnables.

Ce qui est en jeu, c'est le comportement de certains dirigeants qui ont oublié tout sens de l'éthique, et peuvent se croire à l'abri des critiques, alors que dans le même temps la grande majorité des pratiquants et des dirigeants se sentent trahis. Chacun comprendra que l'on ne peut pas faire des généralités, et je me garderai bien de tomber dans un excès qui ne serait pas de mise en la circonstance. Du reste, c'est à titre personnel que je m'exprime, mais je trouve anormal qu'une ministre ne puisse pas donner son avis lorsque cela lui semble nécessaire, d'autant que c'est une sportive. Après il y a la forme, je sais, je sais...

Il ne faut pas qu'une indignation cache le reste des problèmes et des inquiétudes qui traversent le sport, les motifs sont nombreux. L'année 2011 doit être celle d'un renouveau, d'une nouvelle organisation du sport. Il en a besoin, et pour ma part je reste dans l'attente d'une Conférence Nationale pour le Sport qui ne doit pas être une Arlésienne...

À l'heure de bouleversements historiques dans une partie du monde, nos problèmes peuvent paraître bien désuets, on ne doit pas pour autant les ignorer. Qu'il me soit permis d'avoir une pensée émue et amicale envers les athlètes originaires des pays où les peuples se battent, au prix de leur sang, pour la liberté et la dignité. Je veux les assurer de toute notre sympathie pour eux et leurs familles qui sont peut-être au pays... Le sport a l'immense privilège de rassembler les individus. Quelles que soient les origines des athlètes, les Jeux Olympiques sont un moment extraordinaire de fraternité entre les peuples, alors ne gâchons pas cette image par des comportements que nous devons tous combattre.

Une vente aux enchères autour de l'Olympisme

« 303 pièces [...] dispersées au gré des enchères et pour la plus grande satisfaction [...] des vendeurs »

Le groupe IVOIRE, professionnel des ventes aux enchères, proposait le 3 février dernier une vente en rapport avec les Jeux Olympiques, d'été ou d'hiver, de 1896 à nos jours. Ces 303 pièces, parmi lesquelles des chefs d'œuvre, seront donc dispersées au gré des enchères et pour la plus grande satisfaction des heureux acquéreurs et... des vendeurs.



L'examen du catalogue est un tour du monde historique et nostalgique de l'olympisme. La plus belle des pièces est la tor-

che olympique officielle des jeux d'été de 1952 à Helsinki, dont le manche est en bois ronceux, et le fourneau en argent, selon la description. Fabriquée en 22 exemplaires, celui qui a été vendu comportait quelques traces de choc et rayures, et a été porté, en dernier, par Paavo Numi qui alluma la vasque. Mise à prix 150.000 € la torche a été adjugée à 290.000 €.

Beaucoup d'autres torches ont été proposées (Berlin 1936, Sapporo 1972, Moscou 1980, Sarajevo 1984, Séoul 1988, Athènes 2004, etc...), et ont

trouvé preneur de 1.600 à 7.500 €.

D'autres objets rares ont aussi été mis en vente, tels que le coffret de médailles réalisé par Salvador Dali pour les Jeux Olympiques de Los Angeles de 1984. Des médailles de participants ont également été vendues à partir de 100 €, un manuscrit de Pierre de Coubertin, mis à prix 600 €, a trouvé acquéreur à 650 €, etc... Espérons que des conservateurs de musées se soient empressés d'acquérir un maximum de souvenirs.

Une ironie de l'histoire olympique

Les Jeux sont symbolisés par une flamme qui fit son apparition seulement en 1928 à Amsterdam. Le relais de la flamme fut une idée de l'officier allemand Carl Dien qui imagina ce concept lors de la préparation des Jeux de 1916 qui furent repoussés en raison de la Première Guerre Mondiale.

A l'occasion des Jeux de Berlin en 1936, Carl Dien repris son

idée, il fut nommé Secrétaire Général du Comité Organisateur. Le trop célèbre ministre de la propagande, Joseph Goebbels, s'empressa d'adopter le concept au profit du troisième Reich.

La flamme est un symbole qui, à travers les civilisations, marqua la puissance d'états et de leurs chefs. Qui ne se souvient pas des immenses défilés de

fanatiques du parti National Socialiste brandissant des torches à la gloire du führer ?

Le bien fondé de l'adoption de ce relais et sa perpétuation firent l'objet de nombreuses controverses. Son détournement toujours possible s'illustra du reste à l'occasion des Jeux de Pékin, où le passage du relais ne fut pas un long fleuve tranquille.

Anancy 2018

Le président Nicolas Sarkozy est venu apporter son soutien au comité d'organisation des JO 2018 durant la visite de la commission d'évaluation du CIO et a notamment ajouté : « Si dans la vie, on ne tentait que ce qu'on était sûr de réussir, on resterait couché toute la journée ! » Jean-Claude KILLY qui a rejoint Anancy 2018

considère, pour sa part, « qu'Anancy est à nouveau dans la course. »

L'hébergement, un point fortement contesté, a créé la surprise avec la présentation d'un « village caché », le 3^{ème} après ceux d'Anancy et de Chamonix et qui serait situé à Saint Jean de Sixt.

Sera-ce suffisant ? Réponse le 10 mai. La commission d'évaluation qui n'a fait aucun commentaire a cependant précisé, avant de prendre la destination de Pyeongchang en Corée, qu'elle rendra public ses conclusions à cette date. L'espoir semble être revenu dans le camp savoyard.



Pyeongchang grandissime favori

La commission d'évaluation du CIO, qui a refusé de s'exprimer après la visite du site d'Anancy, a félicité les autorités coréennes

pour la qualité de leur dossier. Écarté à deux reprises, les coréens ont construit de toutes pièces une station spéciale-

ment conçue pour ces jeux d'hiver 2018. Leur troisième candidature sera-t-elle la bonne ?

Hors saison, le cyclisme fait l'actualité

Alors que les instances fédérales, de l'UCI à la FFC, ferrailent pour interdire les oreillettes :

- La Société du Tour de France change de politique et ne qualifie (wildcard) que des équipes françaises, les équipes étrangères du Pro Tour étant qualifiées d'office (il n'y a plus qu'une seule équipe française), qualifications, dans un cas comme dans l'autre qui ne répondent à aucun critères sportifs,
- L'équipe FDJ.com ne récupère pas tous ses points à la suite d'une erreur administrative et perd son statut « pro Tour »,
- L'équipe danoise Saxo-Bank conservera ses points si Albert Contador est suspendu,
- Lance Armstrong renonce à racheter la Société du Tour de France,
- L'américain, doit répondre aux accusations de dopage généralisé dans son équipe (d'anciens équipiers dénoncent cette pratique obligatoire) et devra faire face au terrible agent fédéral américain Jeff Novitzki qui a fait emprisonner Marion Jones dans le cadre de l'affaire Balco,
- On ne prête qu'aux riches, et aux USA, on parle d'une aventure de Lance Armstrong avec l'épouse d'un basketteur français,
- Floyd Landis, vainqueur déchu du Tour de France empêtré dans une inextricable bataille judiciaire et qui collabore désormais pour débusquer les tricheurs préconise de légaliser le dopage (ce n'est pas sa première contradiction),
- Ricardo Ricco après une suspension de 2 ans, s'auto transfuse avec du sang conservé dans son réfrigérateur entre le parmesan et le jambon d'Aoste, et se retrouve aux portes de Saint Pierre (quelle inconscience et quelle mentalité),
- Alberto Contador sera-t-il suspendu pour avoir mangé de la viande dopée ? Rappelons que le contrôle incriminé serait confirmé par quatre autres dont un antérieur au jour où le diner de l'hôtel Mercure n'était pas

satisfaisant,

- L'Espagne se mobilise pour Albert Contador, les gouvernants et les responsables donnant là aussi des avis sur tout,
- Le contrôle incriminé (il y en aurait 4) fait ressortir des « quantités infinitésimales » de clenbuterol, le produit interdit (d'où le temps pour les déceler ?),
- Alberto Contador sera-t-il suspendu conformément aux règlements ou avec un aménagement (2 ans pour Valverde, 1 an pour Contador !),
- Et on ne sait toujours pas qui a gagné le dernier Tour de France ! D'ailleurs, qui a gagné les 15 derniers Tours ?

Est-ce cela qui encouragera les parents à orienter leurs enfants vers cette discipline au demeurant extraordinaire ?

Même si on ne saura jamais qui a, délibérément, enfreint les règlements, vivement la saison pour que l'on parle sport !



Lance Armstrong



Floyd Landis

CONTADOR blanchi

Alberto Contador qui a subi 4 contrôles positifs, a été blanchi par la Fédération Espagnole de Cyclisme et on attend avec impatience la réaction de l'UCI et de l'AMA. Si leur réaction tarde, c'est parce qu'il existerait un vice de procédure, une notification de l'UCI n'ayant pas été adressée dans les règles.

Bien évidemment, la Fédération Espagnole confirme qu'elle n'a pas cédé aux pressions

politiques, le Premier Ministre s'étant exprimé sans ambiguïté sur le sujet, et qu'elle a reconnu convainquants les arguments du madrilène.



Si le dopage est un problème simple positif ou négatif, c'est scientifiquement complexe (les écarts de Contador sont infimes) et juridiquement compliqué.

En tout état de cause, ceux qui ont été suspendus sans avoir été contrôlés positivement, apprécieront.

« La Fédération Espagnole confirme qu'elle n'a pas cédé aux pressions politiques »

La circulaire FILLON du 18 Janvier 2010 jette le trouble sur les financements des associations



François Fillon

Elle ne peut qu'inquiéter le mouvement associatif, même si elle tend à clarifier les relations entre les pouvoirs publics et les associations, tout en respectant les exigences communautaires européennes.

L'objectif de la convention de subvention « euro compatible » a été publiée en annexe, celle-ci concerne les seules subventions de l'Etat, ce qui n'exclut pas les collectivités territoriales de s'en inspirer, vu qu'elles sont invitées à sécuriser le régime de subventions qu'elles accordent.

Les directives européennes ont une vision de l'activité économique qui est extensive aux associations, la réglementation actuelle ne tenant pas compte

de la non-lucrativité de ces dernières, quelle que soit leur finalité sociale. Le juge communautaire apprécie uniquement l'existence d'un marché pour apprécier l'existence d'une activité économique, il ne se soucie pas de la finalité sociale. La France a demandé de mieux prendre en compte la spécificité des activités associatives qui répond à des besoins sociaux et pas au développement d'activités économiques. On constate du reste que la Cour de Justice de l'Union européenne reconnaît des exceptions selon les activités exercées.

Il n'empêche que le dossier Cerfa 12156*3 qui se substitue au 12156, pose un réel problème au niveau de l'attestation 4.2 : « *Atteste que l'association*

n'a pas bénéficié d'aides publiques spécifiques supérieur à 200.000 euros sur trois exercices ». La réponse qui a été fournie par l'administration est assez ambiguë : « *Il suffit de rayer cette attestation et d'indiquer « SANS OBJET »....* On notera en plus que le plancher avait été fixé à 500.000 euros jusqu'au 31 décembre 2010 dans le cadre du plan de relance de l'économie nationale !!!

Nous espérons vivement que le Conseil d'Etat apportera des réponses plus explicites pour éviter toutes dérives, et que l'Etat continuera à soutenir sa position auprès de l'Union Européenne, afin d'obtenir satisfaction.

Les rôles du trésorier

Ils sont de deux natures : celui qui lui est dévolu en priorité, c'est de suivre les entrées et les sorties, et de pouvoir les justifier par des pièces comptables, ce qui demande une extrême rigueur qui n'est pas toujours comprise.

Il ne peut-être considéré comme un comptable, il n'en possède pas, en principe, les compétences. Il est donc prévu que ce bénévole puisse bénéficier, au même titre qu'un salarié, d'un droit à une formation, à la condition que l'association ait des salariés. Des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) proposent des formations gratuites pour les bénévoles des associations cotisant chez eux. En l'absence de salariés, on peut trouver d'autres organes de formations payantes, faut-il encore que le trésorier ait le temps et aussi le désir de suivre les dites formations.

Au motif que c'est le président qui ordonne les recettes et les dépenses, il existe un deuxième rôle qui est trop souvent ignoré : c'est un avis important sur la faisabilité d'une action. Celui-ci est assez ingrat, dans la mesure où il se doit de freiner l'enthousiasme des membres d'une association pour un projet qui peut avoir des conséquences financières sur la bonne gestion de l'association. Il se doit de bien mesurer les avantages et les inconvénients d'une nouvelle activité par exemple ou de son prolongement. Il apportera donc son expertise constituée des éléments essentiels à la prise de décision.

Il est bon de rappeler que si les dirigeants d'une association n'engagent pas leur responsabilité personnelle quant aux dettes de l'association, il n'en demeure pas moins qu'une dépense inconsidérée peut-être

de gestion, si l'association ne peut pas ensuite honorer ses dettes. A ce moment la responsabilité du dirigeant peut-être mise en cause. Le trésorier a donc le devoir d'opposer un veto à une dépense, lequel sera consigné au procès-verbal de la réunion. Si néanmoins on passe outre à son avis, il dégagera sa responsabilité devant les membres de l'association et devant les tribunaux.

Il est donc bien évident que des décisions financières hasardeuses ne doivent pas être prises sans qu'une véritable analyse ait été faite par les membres dirigeants, notamment si elles s'avèrent de nature à impacter fortement l'avenir d'autres financements, ou même celle même de la structure. C'est donc une question de bon sens et pas d'opposition de personnes.

« le devoir d'opposer un veto à une dépense, lequel sera consigné au procès-verbal de la réunion »

Handball: Itinéraire d'une enfant surdoué

Alors que chacun sait que le handball est le sport français le plus titré, le parcours exemplaire de cette discipline est assez peu connu. Retour sur ce parcours souvent victorieux, toujours valeureux.

Les débuts de l'équipe de France de handball furent douloureux avec un humiliant 7 à 28 comme résultat du premier match, certes amical. C'était en 1952, au Stade Pierre de Coubertin, et c'est l'Allemagne qui remportait cette confrontation. Elle allait d'ailleurs récidiver pour le premier match officiel en 1954 (27 à 4).

Dès 1990, les résultats internationaux s'inversent et la France est redoutée. C'est d'une couleur de médaille qu'on les surnomme les « Bronzés » aux Jeux Olympiques de Barcelone, une bande de copains sérieux qui stupéfient par leur travail et leur drôlerie ! La Suède gagne en demi finale mais, pour la troisième place, l'Islande, une référence, s'incline 24 à 20. Entraînée par Michel Constantini, cette équipe devient la première grande équipe avec un joueur vedette qui s'illustre et fait le bonheur des journalistes : Jackson Richardson (il sera porte drapeau de la délégation française aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004).

En 1993, les bronzés sont physiquement dominés par la Russie aux Championnats du Monde, mais ils sont toujours aussi potaches et c'est naturellement qu'ils deviennent en 1995, les barjots. En finale des Championnats du Monde, en Islande, ils battent la Croatie 23 à 19. Daniel Constantini souffre, il doit gérer « des ingérables », dit-il, mais leur sens du collectif leur ouvre des perspectives. Ils deviennent donc le premier sport collectif français à obtenir un titre mondial. En 1996,

les Jeux Olympiques d'Atlanta sont une déception : 4^{ème}. Ils concluent : « Appelez-nous, les charlots ! » Daniel Constantini sait qu'une génération s'en va et il s'inquiète pour la relève.

En 1997, ils sont 3^{ème} au Championnat du Monde, les Jeux Olympiques de Sydney sont une autre déception, ils sont 4^{ème} au Championnat d'Europe mais en 2001, à Bercy, sur leur parquet, ils deviennent les « costauds ». Ils sont Champions du Monde en battant la Suède 28 – 25, après prolongation. Daniel Constantini tire sa révérence, il est remplacé par Daniel Onesta.

Ils sont « bronzés » au Championnat du Monde au Portugal en 2003 et en 2005 en Tunisie, mais déçoivent à Athènes, aux JO 2004, où ils ne sont que 5^{ème}. En 2006, en battant l'Espagne 31 à 23, ils deviennent Champions d'Europe pour la première fois. En 2007, favoris, ils terminent 4^{ème} du tournoi mondial en Allemagne, battu par le Danemark, et en 2008 ils sont encore « bronzés » au Championnat d'Europe, en Norvège.

Au fil de ces joutes, ils ont énormément progressé mais ils sont toujours restés simples, humbles, potaches... En 2008, aux Jeux Olympiques à Pékin, solidaires, courageux, volontaires, ils deviennent les « EXPERTS ». Ils éliminent la Croatie et battent, en finale, l'Islande 28 à 23. Ils sont 15 Champions Olympiques !

Ils confirment en 2009 et battent, en Croatie, la Croatie 24 à 19. Ils sont Champions du Monde pour la 3^{ème} fois. En 2010, au Championnat d'Europe, en Autriche, ils sont « attendus » et craints. Favoris, donc, ils battent à nouveau la Croatie en finale, 25 à 21.

Champions Olympiques, Champions du Monde, Champions d'Europe, ils conservent leur titre de Champions du Monde en 2011. En demi-finale, ils écartent l'équipe locale, la Suède, 29 à 26, et en finale ils dominent le Danemark, 37 – 35, après prolongation.

Depuis 1992, sur 23 demi finales possibles, ils en ont disputés 15 ! Ils ont été Champions du Monde en 1995, 2001, 2009 et 2011, Champions d'Europe en 2006 et en 2010, et Champions Olympiques en 2008. Leur prochain défi est Londres 2012.

Parce qu'il s'agit d'un sport d'équipe, un seul joueur a été cité. A chaque fois, il faudrait citer l'équipe entière. Rappelons cependant que Jackson Richardson a disputé 417 matchs de 1990 à 2005. Viennent ensuite Didier Dinart (343), Jérôme Fernandez (317, série en cours), Pascal Mahé (297), Guillaume Gille (285), etc... en précisant que Jérôme Fernandez est le meilleur buteur avec 1254 réussites devant Frédéric Volle (1016) et Stéphane Stoecklin (898). N'oublions pas l'emblématique Nikola Karabatic.

Les résultats de cette discipline sont complétés par le fabuleux destin des féminines, Championnes du Monde en 2003.

Dans le Val-de-Marne, cette discipline de plus de 400.000 licenciés est fortement représentée avec :

- l'US Ivry, 8 fois championne de France, dont la dernière en 2007 sous la direction de notre ami Pascal Leandri,
- l'US Créteil, championne de France 1987, finaliste d'une Coupe d'Europe,
- le Challenge Marrane.



Les Bronzés en 1992



Les Barjots en 1997



Les Costauds en 2001



Les Experts en 2008



Or à l'Euro 2006



Or au Monde 2009



Or au Monde 2010



Or au Monde 2011

Championnat du Monde de Ski Alpin

Lors des Championnats du Monde de Ski Alpin qui se sont déroulés du 8 au 20 Février à Garmisch Partenkirchen, la France s'est classée deuxième au tableau des médailles avec deux médailles d'or, une d'argent et une de bronze.

Tessa Worley s'est classée troisième au slalom géant dames, Cyprien Richard a remporté l'argent au slalom géant hommes, l'équipe de France a obtenu la médaille d'or dans l'épreuve par équipe mixte, mais la médaille qui nous aura

le plus marquée est définitivement celle de Jean-Baptiste GRANGE qui décroche l'or au slalom hommes. Une magnifique victoire, surtout après son accident.

Avant les JO de 2010 à Vancouver, Jean-Baptiste a été victime d'une grave blessure au genou. Après son opération et une longue rééducation, c'est avec une hargne à toute épreuve que Jean-Baptiste avait repris l'entraînement, bien décidé à refaire parler de lui prochainement. Pari gagné : à 26

ans, après avoir remporté les deux grands slaloms autrichiens de Kitzbühel et Schladming, il remporte l'or aux Mondiaux et marche ainsi dans les pas de Jean-Noël AUGERT, dernier français à avoir décroché le titre de Champion du Monde en 1970.

Jean-Baptiste sera au rendez-vous des prochains JO d'Hiver où il espère bien décrocher de belles médailles, et emprunter ainsi les traces de Jean-Pierre VIDAL, Champion Olympique de la discipline en 2002.



Des fraises à Noël

C'est sous ce titre que Jeannie Longo signe une chronique dans L'EQUIPE MAGAZINE du 19 février, chronique qui se termine ainsi : « Sans compter qu'en 2022, nous risquons de vivre au Qatar les Jeux Olympiques... d'hiver. Sous des cloches à neige, comme ces

boules que l'on met sens dessus dessous pour en agiter les flocons.... Température, humidité, pression, vent, tous les paramètres seront maîtrisés... C'est-y pas écolo ? Allons, allons, du moment que ça paye bien ! ». Et pendant ce temps, Eddy Merckx, co-organisateur

avec ASO du Tour d'Oman, parrainera la candidature du Sultanat d'Oman pour l'organisation des championnats du monde de cyclisme sur route 2015, année promise à un « non européen » et année pour laquelle, sont candidats Richmond (USA) et Québec.



La sécurité n'a pas de prix

C'est ce que l'on peut constater pour les Jeux d'Hiver de 2014 à Sotchi, cette ville étant très proche des régions instables du Caucase Nord. L'inquiétude du gouvernement Russe est réelle,

le budget consacré à la sécurité sera de l'ordre de 1,4 milliards d'euros. Ce chiffre est à comparer avec celui consacré par le Canada en 2010, soit 660 millions d'euros. L'attentat suicide

du 24 Janvier à l'aéroport de Moscou qui a fait 35 morts et de nombreux blessés, a prouvé que la Russie n'était pas à l'abri de groupes terroristes, enfin qualifiés comme tels.

« 1,4 milliards d'euros »

Le Parkour, sport urbain, fait son apparition

Il s'agit d'une nouvelle expression sportive dans le milieu urbain que l'on peut comparer aux exploits acrobatiques des Yamakassis. Pourtant le président de l'association strasbourgeoise qui ne compte que 50 membres auxquels il convient d'ajouter les 15 traceurs indépendants, se défend de toute ressemblance. Pour lui c'est avant tout un art de vivre.

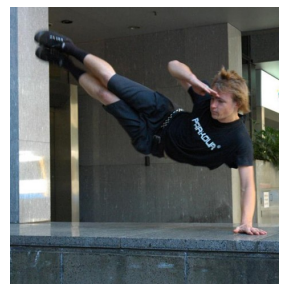
Le principe est simple, se déplacer d'un point A à un point

B, de la manière la plus efficace en y ajoutant des acrobaties. Pas question de se regrouper dans un cadre fédéral qui signifierait la fin de ce sport. Paradoxalement, il espère une reconnaissance du ministère des sports, elle aiderait à réduire les risques en favorisant un encadrement de cette discipline.

Des compétitions ? Elles pourraient avoir pour effet d'inciter des comportements dangereux

et des prises de risques inutilisées. L'objectif est donc de se faire plaisir et pas d'épater les copains : « si tu ne sens pas un saut, tu ne le fais pas » !!! C'est sans doute un bon dicton, on constate tout de même que l'adjointe aux sports de Strasbourg envisage un lieu de pratique dans une salle équipée d'obstacles modulables.

Comme on dit, à suivre (à la trace) !!!!



ARJEL : Autorité de Régulation des Jeux en Ligne

Le premier bilan présenté à l'occasion des vœux fait ressortir une activité très largement inférieure aux prévisions (et ce n'est pas une catastrophe). La surprise vient toutefois du poker largement en tête devant le sport. Ce sont donc (quand même !) 448 millions d'euros

qui ont été misés par 500.000 joueurs. Le foot (62 %) devance largement le tennis (23 %), le basket-ball (6 %), le volley-ball (4 %), le rugby (2 %), le handball (1 %), les deux derniers points se répartissant sur les autres sports.

Les français répondent ainsi de manière claire aux autorités européennes qui nous avaient mis en demeure « d'ouvrir le marché ». Bien évidemment, les opérateurs privés crient au scandale et condamnent une réglementation trop restrictive.



Aides au haut-niveau et exonérations fiscales

La loi de finances 2011 apporte deux changements :

- Les médaillés olympiques qui bénéficiaient d'une exonération totale d'impôt sur le revenu qu'ils percevaient peuvent désormais étaler (sur 5 ans) l'imposi-

tion des primes étatiques afférentes à ces récompenses.

- Les aides personnalisées dont bénéficiaient les sportifs de haut niveau sont exonérées de charges so-

ciales et d'impôt sur le revenu à hauteur de 25% du plafond de la sécurité sociale. Pour l'année 2011, l'exonération est donc au maximum de 8.838 euros (soit 736,50 euros par mois).

L'intégration par le sport en question

Sous la plume de Claudine Proust, le journal le Parisien du 3 février, a publié un article affirmant que le sport ne serait pas toujours le remède miracle pour favoriser l'intégration chez les jeunes en difficulté dans les quartiers sensibles.

Cette opinion s'appuie sur un rapport de l'Agence pour l'éducation par le Sport remis au Sénat. Il affirme qu'au moment où l'on pare le sport de toutes les vertus, jusque dans l'Education Nationale, cette idée de remède serait une vue assez idyllique. Philippe Ascensi, délégué général de l'Agence indique que « *Tous les discours insistent sur ce rôle régulateur du sport, sans qu'il y ait jamais eu d'évaluation sérieuse sur son impact social réel* ».

L'étude révèle que d'un sport à l'autre les impacts sont très sensiblement différents. Il aura fallu un travail de trois années d'évaluation de l'influence sociale portant sur 24 clubs implantés en zones urbaines sensibles pour obtenir ces résultats.

Ce rapport présente sans doute un intérêt certain. On doit le prendre en compte pour que, dans le cadre de la politique de la ville, les aides soient accordées aux associations sportives sur des critères plus adaptés aux buts recherchés. La fameuse « Cohésion Sociale » doit financer des projets qui sont vraiment des facteurs d'intégration.

Le CDOS a l'expérience d'un colloque qu'il avait organisé à

Ivry S/Seine, il y a une dizaine d'années sur ce thème. Des témoignages d'éducateurs avaient souligné les limites des actions dans « les cités » où le communautarisme et l'esprit de compétition étaient trop souvent un facteur restrictif des buts réellement recherchés. Ceci ne signifie nullement que nous devrions jeter « le bébé et l'eau du bain ». L'argent public doit être distribué à bon escient, et il demande des contrôles pour éviter des conduites déviantes.

Nous restons persuadés que le sport contribue à l'intégration des publics dans les règles de notre société, car sans règles il ne peut y avoir de sport. C'est sur cette dimension que nous devons présenter des projets.

« le sport contribue à l'intégration des publics dans les règles de notre société »

DIAGANA blessé

Le sympathique Stéphane, premier Français Champion du Monde d'athlétisme (400 m haies) a été victime d'un grave accident. Alors qu'il s'apprêtait à descendre à vélo le sinueux

Col de Vence (980 m) il s'est déporté à gauche à la sortie d'un virage et a heurté une voiture qui montait. Grièvement blessé mais conscient, il a été conduit dans un hôpital

niçois où il a reçu des soins efficaces. Nous lui souhaitons une bonne convalescence et nous espérons qu'il reprendra rapidement le vélo, dans un club.



Stéphane Diagana

Le CNOSF rêve de créer sa chaîne TV

Alors que les grandes disciplines tremblent avant le renouvellement des « droits télévisés », le Président du CNOSF, Denis Masegla doit rencontrer les dirigeants de France Télévisions pour proposer un programme qui aiderait les disciplines ignorées par les médias. Outre des retransmissions de compétitions, le projet comporterait un volet magazine et des débats.

Gilles QUENEHERVE

Le sprinter Gilles Quénehervé, médaille d'argent sur 200 m au championnat du monde de Rome, en 1979, à égalité de temps avec le vainqueur, vient d'intégrer l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et rêve de rejoindre « la préfectorale ».



Foot enfin

Sepp Blatter, président de la FIFA, annonce qu'il est prévu de jouer la coupe du monde 2022 en été. Il ajoute aussi que « si changement il doit y avoir, il viendra du Qatar ». Au cours de la même interview diffusé par la BBC, il annonce que les 64 matchs auront lieu au Qatar. Toute autre information aurait été une interprétation abusive ?

L'année Européenne du bénévolat

La Commission Européenne organise une tournée dans les capitales de chaque Etat membre pour illustrer la présence forte du bénévolat et du volontariat. Le mouvement sportif est invité à participer à cette

opération, afin de valoriser l'action des bénévoles et des volontaires. Ce « Tour » sera à Paris sur le Parvis de l'Hôtel de Ville du 14 au 20 Avril, le dimanche 17 Avril sera dédié aux sports.

Rolland Garros

«Les élus de la Fédération Française de Tennis, réunis ce week-end en Assemblée Générale, ont choisi le projet porté par la Ville de Paris, prévoyant l'agrandissement et la modernisation du site historique de la Porte d'Auteuil, pour

le nouveau stade Roland-Garros».

Ce communiqué de la Fédération Française de Tennis met fin à un suspens insoutenable (!) et la FFT précise que la mesure a été adoptée à une large

Le CROS.IDF est membre du comité de pilotage, à ce titre vous pouvez le solliciter pour vous associer à cette journée. Contact : Mariam Mechaal, mechaal@crosif.org, Tél. : 01.49.85.84.90.

majorité.

Les critères sportifs (et historiques), ont, pour une fois, supplantés les ambitions économiques. Ce choix maintient aussi un événement sportif majeur au cœur de la capitale.

Chantal JOUANNO aime le foot

Après de multiples prises de position de la part de nos politiques, sur le sujet sans fin de l'Equipe de France de Football, notre Ministre des Sports, emportée par sa passion pour le ballon rond, n'aimerait pas que Franck Ribéry et Patrice Evra soient sélectionnés en Equipe de France et le fait savoir.

Le Bar des Sports lui fait savoir, à son tour, qu'une fois une sanction appliquée, une suspension en l'occurrence, on n'applique pas la perpétuité et qu'il existe un sélectionneur dont une des missions est de composer l'équipe. Les instances fédérales, elles, souvent prises en défaut, s'indignent et

la FIFA rappelle qu'elle ne tolérera pas d'ingérence. Tout ceci pour rappeler qu'il y a des règles et qu'il est souhaitable de les respecter.

Fort heureusement, les deux joueurs incriminés étaient hors de forme pour France – Brésil !

Foot, les primes

Les joueurs doivent y renoncer. On en parle mais que sait-on ? Il s'agit bien entendu des primes de droit d'image du mondial sud africain pour lesquels

certains joueurs, distraits, n'auraient pas répondu au SMS fédéral. De quoi alimenter les conversations du Bar des Sports. Quant à la fédération,

elle considère l'affaire définitivement close, ce qui irrite notre Ministre des Sports.

Foot encore

Le Mans FC dispose depuis peu d'un nouveau stade de 25.000 places, le MMArena, un concept nouveau et le premier, en France, à être baptisé du nom d'une entreprise. Conçu pour le sport (football,

rugby) l'enceinte peut également accueillir des spectacles et, dans ce cas, la capacité peut être portée à 38.000 places.

Le match inaugural opposait deux équipes à égalité de

points, en lutte pour la montée en Ligue 1, Le Mans et Ajaccio. Les manceaux ont inauguré triomphalement leur stade. Depuis l'équipe confirme avec un beau parcours.

Foot toujours

Des voix, pas toujours innocentes et pas toujours bien intentionnées, condamnent le versement d'argent par le Qatar, on parle de 15 millions

d'euros, à Zinedine Zidane. L'intéressé répond que la somme est très largement inférieure, au moins trois fois moins, soit quand même 5 millions !

Et il paraîtrait que le Qatar versera annuellement jusqu'en 2022, 1 million d'euros par an... soit la somme initialement annoncée.

Les Echos 94

Marc RAQUIL: retraite suspendue

L'athlète natif de Créteil a été suspendu pour ne pas s'être rendu disponible pour les contrôles anti dopage depuis le début 2009. Sa dernière apparition en compétition remonte à 2008.

Le Coach Athlé Santé

La Fédération Française d'Athlétisme souhaite accueillir tous les publics au sein de ses clubs, et plus particulièrement ceux souffrant d'insuffisance respiratoire. Dans cette optique, elle a signé une convention avec le Ministère de la Santé, et s'est rapprochée du Comité National Contre les Maladies Respiratoires et ses entités pour travailler sur ces problématiques.

De cette concertation est née l'idée de Coachs Athlé Santé, formés et répartis sur tout le territoire. En Val de Marne, il existe deux référents :

- Blandin Mylène du club ES SUCY-EN-BRIE
mylene.blandin@athle.org
- Leroy Claude du club ACP JOINVILLE
claudelero@athle.org

Le support qui a été choisi est la Marche Nordique qui est accessible à tous dans toutes les régions, il suffit d'adapter son rythme à sa condition physique.

A l'occasion du dernier colloque Sport Santé organisé par le CDOS en Novembre dernier, cette discipline a fait l'objet d'une intervention démontrant les effets bénéfiques pour la santé de cette activité. Plus d'informations sur www.athle.org

Une belle recrue

Leslie Djhone a signé à l'Athlétique Club Paris de Joinville (ACP). Cet athlète au brillant palmarès, recordman de France du 400 mètres, Champion du Monde du relais 4X400 et finaliste des derniers Jeux Olympiques sur la même distance, a quitté le Lagardère Paris-Racing.



Il va désormais courir sous les couleurs Joinvillaises, Leslie connaît bien la piste du stade Garchery pour s'y être entraîné régulièrement depuis 2008. Dès le mois de mars, il pourra porter haut les couleurs de son nouveau club à l'occasion des Championnats d'Europe en salle qui se dérouleront au Palais Omnisport de Paris Bercy.

L'ACP pourra également viser la reprise du record de France du relais 4X400 avec un athlète de ce talent.

Championnat de France de Taekwondo

Quatre Val de Marnais se sont illustrés à cette occasion :

- L'Or pour Gwladys EPANGUE de Saint Maur dans les moins de 75 kg.
- L'Or pour Ma.Doucara de Champigny dans les

moins de 80 kg.

- Le Bronze pour Mo.Doucara de Choisy le Roi en moins de 63 kg et Borot de Champigny dans les + de 80 kg.

Quand sport rime avec solidarité

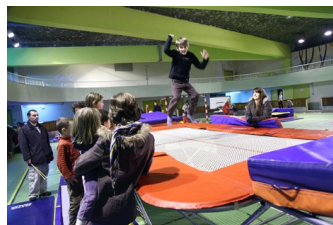
La journée « Sport en Famille », organisée par le Service de Sports de Nogent Sur Marne, a été l'occasion d'une collecte auprès des 70 familles qui ont participé à cette généreuse initiative en faveur des Restos du Cœur.

Des activités gratuites ont été organisées pendant quatre heures au profit de 294 personnes. De nombreux dons ont été récoltés et cette première fut une réussite. La ville de Nogent compte bien reconduire cette initiative avec d'autres associations de la ville.

Monsieur Lionel HERSAN, Directeur du service des sports, se tient à disposition des porteurs de projet pour les rencontrer.

Courriel: sports@ville-nogent-surmarne.fr

Tél.: 01 41 95 52 21



Karaté, les futurs champions!

A l'occasion du Championnat de Ligue Technique qui se déroulait à Nogent sur Marne le 19 Décembre, si Anne Sophie Lourenco a gagné le titre chez les Juniors, les autres représentants d'Orly se sont aussi brillamment illustrés.

Chez les benjamins, Jessy Randrianasolo termine 1^{er} et Eva Roche 3^{ème}. Ils sont qualifiés pour les Championnats Nationaux. Par équipe les benjamins Maxime Garry, Thérance Xeriani et Ryan Guichard termine 3^{ème}.

Au final, ils seront tous montés sur les podiums, alors toutes nos félicitations à ces jeunes talents !!!

Découvrez le Sunaton!

L'Académie Nationale de Sunaton a pour mission de développer ce sport d'équipe en France. A cet effet un partenariat a été conclu avec la Stella Sport de Saint Maur qui a obtenu un créneau d'entraînement hebdomadaire auprès du service des sports de la ville. Des séances d'initiations ont été programmées dans les centres aérés, ainsi qu'une participation aux événements nationaux et humanitaires tels que le Téléthon. Le Sunaton est actuellement pratiqué tous les mardis soir au Stade Chéron (salle verte).

Ce sport a été inventé au Cameroun où il est devenu très populaire auprès de la Jeunesse. En 2006 il fait son apparition en France où il soulève un grand enthousiasme.

Nous souhaitons à ce sport de pouvoir s'étendre à d'autres publics du Val de Marne.



Les Echos 94 (suite)

Les Petits Jeux MCD0

Partenaire Olympique depuis 1976, la Société McDonald's France a pris l'initiative d'une tournée estivale pour la promotion d'activités physiques auprès des 6 à 12 ans. Il s'agit de découvrir et de pratiquer de façon ludique 5 sports Olympiques (natation, cyclisme, course à pieds, tennis et basketball).

La réalisation de cet événement intitulé « LES PETITS JEUX MCD0 » a été confiée à la société Alice Evénements qui espère trouver 70 dates sur le territoire français.

Le CNOSF cautionne et soutient cette initiative, et a sollicité tous les Maires de France, afin de réserver un bon accueil à la société chargée de cette tournée.

Les CDOS ont été avertis que l'agence Alice serait susceptible de les contacter pour les aider dans les divers contacts à prendre pour favoriser l'animation de l'événement. Le comité directeur du CDOS du Val de Marne sera consulté sur ce point, et sera appelé à se positionner.

Cross-Country

La Fédération Sportive de la Police Nationale organise son Championnat de France le 31 mars au Golf d'Ormesson. La réalisation a été confiée à la

Ligue Ile de France Est que préside Patrick DELORD, bien connu du mouvement sportif Val de Marnais.

Trois courses sont au programme :

- 9h30 - Course féminine
- 10h15 - Course vétérans
- 11h00 - Course sénior

AG du CDOS 94

Elle s'est déroulée le samedi 5 février, dans la ville d'Alfortville qui nous a reçus avec grand plaisir. Le quorum étant largement atteint avec 41 comités présents sur 58 adhérents, le nouveau Secrétaire Général, Yves LEVERGER, ouvrit la séance. La parole fut donnée, comme il se doit, à Monsieur Roger TISSEYRE, Maire-Adjoint aux sports, qui se félicita que le CDOS ait choisi sa ville pour tenir son assemblée générale. Alfortville attache beaucoup d'importance au sport, et l'ouverture d'un nouveau centre aquatique en est une preuve évidente. Une belle réalisation qui a attiré dès l'ouverture un public considérable.

Le président, Christian LOPES, présenta son rapport moral, un peu plus long qu'à son habitude. Il s'attacha tout d'abord aux changements structurels de l'organisation de l'Etat, et à la nomination de Madame Chantal JOUANNO, ministre des sports de

plein exercice. Il mit ensuite l'accent sur les conséquences de la RGPP en matière de financement du sport par les collectivités territoriales. Il se tourna ensuite résolument vers l'avenir et les projets 2011, Sport-Insertion et Santé par le Sport dont la réalisation sera soutenue par l'embauche de deux personnes grâce à des subventions de la région et du département. Il conclut son rapport en souhaitant un sport audacieux, plein de projets. On aura compris que le CDOS se tourne désormais vers des actions concrètes.

À son tour, Yves LEVERGER fit lecture du rapport d'activité qui se voulut précis et néanmoins concis. De son côté, William LEGUY, nouveau trésorier présenta les comptes qui montrent une bonne gestion, lesquels furent attestés conformes aux règles comptables pour notre commissaire aux comptes qui, en raison du montant de nos subventions, est devenu obligatoire. Les trois rapports furent votés à l'unanimité.

Monsieur Daniel Guérin, Conseil Général délégué aux sports, se félicita des excellentes relations qui existent avec le CDOS et des actions communes qui ont été menées. Il ne manqua pas d'évoquer la situation financière du département fortement impactée par la RGPP, et les

transferts de charges non compensées par l'Etat. Monsieur Robert Simon, Directeur de la Cohésion Sociale, insista sur la cohérence de la nouvelle organisation dans laquelle le sport a toute sa place.

Le CDOS était présent...

- Le 5/02, à Joinville le Pont : Assemblée générale du CD EPMM—C.Lopès
- Le 5/02, à Sucy en Brie : Assemblée générale du CD de Gymnastique Volontaire—C.Lopès
- Le 8/02, à Saint Maur : « Une soirée exceptionnelle », sur le thème « Tous ensemble pour le sport » - A.Louvard
- Le 10/02, à Créteil : Conseil d'Administration et assemblée générale du CD de Tourisme—C.Lopès
- Le 12/02, à Choisy : Inauguration du nouvel accès par Villeneuve St Georges au Parc Interdépartemental des Sports de Choisy—C.Lopès

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES, et Jessica LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Christian PLAT et Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...